

COMMUNE DE FRAGNES-LA LOYERE

Compte-rendu

Conseil municipal du 04 juillet 2017

Sous la présidence d'Alain GAUDRAY, Maire.

Présents : Michel DURY, Lise GRISARD, Camille HADORN, Emilie LEGRAND, Claude MENOTTI, Annick MOREL, Laurent MUTHELET, Alain PETIT, Patrick SANTIAGO, Alexiane VELOSO, Bernard PION.

Absents excusés :

Virginie COULON donne pouvoir à Annick MOREL

Grégory SANCHEZ donne pouvoir à Camille HADORN

Fabrice HOHWEILLER donne pouvoir à Alain GAUDRAY

Sébastien WAETERLOOT donne pouvoir à Alain PETIT

Hélène REVOL donne pouvoir à Emilie LEGRAND

Secrétaire de séance : Patricia ROESLER

Le maire ouvre la séance et propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour après le point 6 :

- la convention avec l'école de musique « Au fil des notes » et
- la rénovation de la Place de l'église.

Le procès-verbal du 06 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

Infos : Lettre du préfet – drapeaux en berne pour Simone Veil le 5 juillet 2017.

M. Gaudray propose 1 minute de silence.

Ordre du jour :

1) **Participation aux frais d'inscription du Centre de Loisirs de Crissey**

Rapporteur Virginie COULON

Réflexion de la commission pour étendre la convention, existant à Crissey, à Champforgeuil (4 enfants) qui subventionne de 2.50 € la ½ journée. Ceci pour les enfants de 3 à 10 ans. Remarque est faite que les plus de 10 ans ont la possibilité d'être accueilli dans notre Maison des Jeunes de Fragnes-La Loyère.

Applicable pour Crissey et Champforgeuil au 1^{er} septembre 2017.

L'incidence financière sera revue à l'issue du premier trimestre.

Approbation à l'unanimité.

2) **Logement communal : Convention d'aide à l'amélioration de l'habitat du Grand Chalon**

Rapporteur : Alain GAUDRAY

Des Travaux dans la salle de bains, sont prévu dans le logement communal loué place de la mairie, pour un montant de 5 038.73 €. Le Grand Chalon est susceptible de subventionner les travaux d'amélioration de l'habitat sous réserve de la signature d'une convention.

Aide proposée par convention à l'adaptation au logement existant est de 20 % soit 1 008 €.

Alain Gaudray propose de signer ladite convention

Approuvé à l'unanimité.

3) **Plan d'entretien des espaces verts zéro-phyto**

Rapporteur : Bernard PION

Le Plan d'entretien diagnostic est obligatoire pour solliciter la subvention de l'agence de l'eau pour l'acquisition de matériel de désherbage spécifique « zérophyto ». Le plan d'entretien proposé par la FREDON, lui aussi subventionnable est proposé pour un montant de 4 900 € H.T., soit 5 880 € TTC.

La Subvention de l'Agence de l'Eau attendue est de 80 %

La proposition de signer le devis de prestation relatif au plan d'entretien diagnostic de la société Fredon est votée à l'unanimité.

La proposition de demande de subvention à l'agence de l'eau pour le diagnostic Fredon et pour l'acquisition de matériel est votée à l'unanimité.

4) **Enquête publique SEM Val de Bourgogne-Grand Chalon**

Rapporteur : Alain GAUDRAY

Demande d'autorisation d'aménager une zone d'activité sur la réserve foncière Saôneor et impact dans la cadre de la loi sur l'eau.

Le projet d'aménagement est présenté en détail et des remarques assorties de réserves sont proposées concernant

- Les eaux usées et la conduite sous pression qui permettra la remontée des effluents.
- les eaux pluviales et leurs « lieux de traitements », les dimensionnements, les bassins de rétention et les risques de majoration des inondations des rues Courtelots et Taboulot situées en zone rouge du PPRI.
- Concernant l'environnement, une minimisation des impacts écologiques et environnementaux, une sur efficacité du tampon végétal vis-à-vis des nuisances sonores.
- L'absence de « **la campagne de communication envers les riverains afin que ceux-ci perçoivent clairement les avantages de ce nouvel aménagement** ».

En pratique sont attendus :

- Un redimensionnement à la hausse des bassins.
- Une facilitation de l'écoulement de l'eau sous le canal.
- Une majoration des plantations d'arbres du tampon végétal qui doit être élargi, mais aussi dans les espaces verts des parcelles des futurs entreprises. Ceci pour la stabilisation du sol et pour absorption d'eau.
- L'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour les entreprises qui s'installeront pour protéger la nappe alluviale même si la perméabilité du sol est faible.

Bernard PION demande si Le Syndicat des 3 rivières du chalonais a été consulté ?

Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité avec les réserves ci-dessus.

5) Demande d'autorisation pour exploiter une plateforme Logistique sur Saôneor

Rapporteur : Alain GAUDRAY

Signataire : SEM Val de Bourgogne, mandataire agissant au nom du Gd Chalon

Le projet de plateforme XXL et la procédure sont rappelés :

- Sur une surface de 222 265 m² sont prévus 78 069 m² d'entrepôts avec une charpente béton de 13 mètres de haut, stockant des produits variés (produits inflammables (combustibles, polymères, pneumatiques, aérosol...))
- Trafic direct : - VL : + 250 véhicules « personnel » + 40 véhicules visiteurs = 580 mouvements
- PL : + 400 Poids lourds = 800 mouvements (en + des 500 existants sur les RD 5 et RD 19)

REMARQUES effectuées concernant :

- Outre celles de la DREAL : Rapport du 30 mai 2017 : nécessité de la poursuite des travaux d'analyse des impacts.
- les eaux pluviales les mêmes points que pour l'aménagement de l'extension de Saôneor.
- La pollution de l'air liée à l'augmentation du trafic routier

- Illusion du boisement de part et d'autre du bief de Virey comme barrière aux nuisances sonores.

Le Conseil émet un avis favorable sous réserve du respect des recommandations.

9 POUR - 1 CONTRE - 3 ABSENTIONS.

6) **Rythmes scolaires : demande de retour de la semaine à 4 jours à la rentrée scolaire 2017/2018**

Rapporteur : Alain GAUDRAY et Virginie COULON

Les parents souhaitent 79 % d'entre eux revenir à la semaine des 4 jours. (enquête par questionnaire des délégués de parents) en raison de la plus grande fatigue des enfants constatée et ceci même si tous reconnaissent la diversité et la qualité des activités mises en place à l'occasion des NAP.

100 % des enseignants demandent aussi ce retour. Le Conseil d'école a voté à l'unanimité ce retour et une demande, dans ce sens, sera adressée au Comité Départemental de l'Education Nationale par le maire, pour revenir à la semaine des 4 jours.

7) **Ecole de Musique**

Rapporteur : Alain PETIT

Fréquentent l'école de musique sur l'année 2016-2017 seulement 8 enfants : 4 de Virey, 3 de Fragnes-La Loyère, 1 de Crissey.

Alain PETIT propose de dénoncer la convention dans laquelle la commune met à disposition des locaux aux Lauriers, des instruments de musique. Outre le très faible nombre de Fralois, 3, le non-respect des termes de la convention incite à cette proposition.

Approbation à l'unanimité pour dénonciation de ladite convention.

8) **Travaux Place de l'Eglise**

Rapporteur : Bernard PION

Présentation du projet qui propose une transition entre l'urbain du centre bourg et le rural de la coulée verte et du canal avec une prédominance du végétal et 8 place de parking. Un aménagement permettra au gros véhicule de faire demi-tour en fond de place. La Maîtrise d'œuvre a été, suite à appel d'offre, confiée à 2AGE Conseil.

Et un cheminement piéton permettra de relier le centre-bourg, le cimetière, l'église, le parc des Lauriers et le canal.

Approbation à l'unanimité.

9) **Motion de soutien pour l'ouverture d'un centre de coronarographie et angioplastie coronaire au centre hospitalier de Chalon**

Rapporteur : Alain GAUDRAY

La situation territoriale du centre hospitalier est rappelée, ainsi que la demande de celui-ci de se voir doter d'un centre de coronarographie et d'angioplastie. Une reconnaissance de besoin exceptionnel a été reconnue en juillet 2016 par L'ARS bourgogne qui depuis s'est rétractée.

Proposition est faite d'une motion de soutien au centre Hospitalier dans sa demande persistante de centre de coronarographie et d'angioplastie

Approuvée à l'unanimité.

10) **Questions diverses**

Laurent MUTHELET : Mise en valeur du patrimoine : Eglise de La Loyère

Annick MOREL : informe de l'intérêt des universités d'été

Michel DURY : La route barrée (Vie aux Vaches), mais des voitures passent dans la partie herbée adjacente.

Alexiane VELOSO : informe de la prochaine feuille de Fragnes-La Loyère et de l'installation de Boîte à livres.

Patrick SANTIAGO : Octobre rose, proposition d'un soutien d'une entreprise locale pour un éventuel feu d'artifice ?

Patricia ROESLER : tableau de positionnement de présence pour la manifestation « Fralois en Fête » des 2 et 3 septembre 2017.

Fin du conseil à 22 h 40

Prochain Conseil Municipal le 5 septembre 2017 à 20 h 30.